

Vos références : 4381

N° AGS: 7619812P suivi par:

Mme ZOLJARGAL - Affaire : AUMATECH

RJ 19/03/2025

LJ 09/07/2025

SCP CECILE JOUIN

6 place Viarme BP 32214

44022 NANTES CEDEX 1

Rennes, le 17 septembre 2025

**Objet: A1 - SITUATION DE COMPTE** 

Maîtres,

Le CGEA DE RENNES a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 79 592,12 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

## PAIEMENT D'AVANCE N° 005

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRE	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	25 411,04	45 671,43	0,00	8 509,65
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	25 411,04	45 671,43	0,00	8 509,65

## **RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE**

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRE	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	56 114,77	45 671,43	0,00	39 192,80
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	56 114,77	45 671,43	0,00	39 192,80

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA

Lucie BESNARD

